



## Conseil de sécurité

Soixante et unième année

**5571<sup>e</sup>** séance

Mercredi 22 novembre 2006, à 10 h 45  
New York

*Provisoire*

---

|                    |   |                                 |
|--------------------|---|---------------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Voto-Bernales .....                                  | (Pérou)                         |
| <i>Membres :</i>   | Argentine .....   | M. Mayoral                      |
|                    | Chine .....   | M. Liu Zhenmin                  |
|                    | Congo .....   | M. Gayama                       |
|                    | Danemark .....  | M <sup>me</sup> Løj             |
|                    | États-Unis d'Amérique .....                             | M <sup>me</sup> Wolcott Sanders |
|                    | Fédération de Russie .....                              | M. Dolgov                       |
|                    | France .....  | M. Lacroix                      |
|                    | Ghana .....   | M. Yankey                       |
|                    | Grèce .....   | M <sup>me</sup> Papadopoulou    |
|                    | Japon .....   | M. Oshima                       |
|                    | Qatar .....   | M. Al-Bader                     |
|                    | République-Unie de Tanzanie .....                       | M. Mahiga                       |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ... | M <sup>me</sup> Pierce          |
|                    | Slovaquie .....   | M. Burian                       |

### Ordre du jour

La situation en Afrique

Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et  
Coordonnateur des secours d'urgence

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 10 h 45.*

## **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

## **La situation en Afrique**

### **Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Egeland à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Le Conseil de sécurité va maintenant entendre un exposé de M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à qui je donne la parole.

**M. Egeland** (*parle en anglais*) : Je viens tout juste d'achever ma quatrième et dernière mission en ma qualité de Coordonnateur des secours d'urgence au Darfour. Je reviens pour transmettre la demande pressante de la population affligée du Darfour de mettre enfin un terme aux atrocités commises contre elle. Cela fait plus de mille jours et mille nuits que les civils sans défense du Darfour craignent pour leurs vies et celles de leurs enfants. Le fait que le gouvernement reste impuissant à protéger ses propres citoyens, même dans des zones d'où les rebelles sont absents, est révoltant. Révoltante également est notre incapacité d'agir plus d'un an après que les dirigeants mondiaux, réunis dans cet édifice même aient engagé leur responsabilité à protéger les civils lorsque les gouvernements demeuraient manifestement passifs.

Lorsqu'à la fin de juin 2004, je me suis rendu au Darfour pour la première fois, accompagnant le Secrétaire général, nous avons vu une population civile

soumise à des attaques, ce qui a entraîné le déplacement de 1 million de personnes. Lorsque je suis retourné au Darfour la semaine dernière, 4 millions de personnes – les deux tiers de la population du Darfour – avaient besoin d'une assistance d'urgence. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a atteint 2 millions, chiffre sans précédent. Les attaques contre les villages et le déplacement de dizaines de milliers de civils se poursuivent, atteignant les niveaux effroyables du début de 2004.

Au cours des trois dernières années, le monde a réagi généreusement en offrant une aide d'urgence au Darfour. Les réalisations des 14 000 agents humanitaires soudanais et internationaux au Darfour, opération humanitaire la plus vaste à l'échelle mondiale, n'a été rien de moins qu'héroïque. Envers et contre tout, et jusqu'à une période récente, nous avons pu fournir des secours à la majorité des personnes touchées. Comme une étude approfondie le révélait en août, les chiffres mondiaux de la malnutrition ont été divisés par deux depuis que la crise a atteint son paroxysme au milieu de 2004 et le taux de mortalité est tombé à 0,36 décès par jour pour 10 000 habitants, ce qui est bien en deçà du seuil critique; 73 % des habitants du Darfour peuvent désormais accéder sans danger à l'eau potable; et rien que cette année, 550 000 tonnes de vivres seront distribuées.

Mais tout cela est maintenant compromis. Plus de 95 % des routes du Darfour-Ouest sont interdites d'accès à l'ONU et aux organisations non gouvernementales à cause des attaques des milices et des actes de brigandage. L'aide est donc devenue insuffisante et irrégulière pour un nombre croissant de camps et, dans certains cas, ce sont tous les services de base qui ont dû être suspendus. En ce moment même, de nombreux miliciens fraîchement recrutés sont armés alors qu'aucun n'est désarmé, malgré les injonctions et les mesures adoptées par le Conseil en 2004 et 2005.

Comme me l'ont déclaré à El Geneina les femmes des camps de déplacées, les milices arment et recrutent les plus jeunes et les plus téméraires. Les forces gouvernementales, les milices, une pléthore de groupes rebelles ainsi qu'un nombre croissant de groupes d'opposition armés tchadiens circulent librement à l'intérieur et à l'extérieur des camps, semant la terreur et la peur. Les incursions transfrontalières effectuées par des groupes armés et installés des deux côtés de la frontière avec le Tchad provoquent de nouveaux

déplacements et accélèrent l'escalade du conflit à l'échelon régional.

Tout cela survient dans l'impunité totale. De vastes parties du Darfour ont plongé dans l'insécurité. Les chefs traditionnels que j'ai rencontrés ont perdu toute influence sur les jeunes gens et les groupes armés. Ils se plaignent ouvertement de ce que le Gouvernement arme de nouvelles milices au fur et à mesure que les rebelles reçoivent des armes de l'étranger.

Pour toutes ces raisons, le Darfour-Ouest, et en fait l'ensemble du Darfour, est encore plus près du gouffre que depuis ma première visite, qui remonte à 2004. Il faut de toute urgence réunir les conditions suivantes.

Premièrement, il faut que toutes les attaques prennent fin immédiatement, que la cessation des hostilités soit décrétée et le cessez-le-feu respecté par toutes les parties.

Les villages, les camps et les communautés situés à l'extérieur des centres urbains du Darfour sont de nouveau incendiés et pillés. Des sévices, des viols et des meurtres sont commis dans l'impunité contre les femmes et les enfants. Il y a tout juste 10 jours, le village de Sirba subissait trois attaques des forces gouvernementales et des milices arabes, qui ont fait des morts et des blessés parmi les civils innocents, principalement des femmes et des enfants. J'ai rencontré certaines de ces victimes à l'hôpital d'El Geneina. Une mère m'a raconté que malgré ses supplications un homme armé avait délibérément tiré une balle dans le cou de sa fille de deux ans qu'elle tenait alors dans ses bras. Comme j'ai pu le voir, l'enfant a miraculeusement survécu et se rétablit sous la surveillance des docteurs soudanais locaux. Ni le Gouvernement ni l'Union africaine n'ont pu ou voulu faire acte de présence ou se déployer à Sirba à titre préventif avant le massacre, bien que les villageois et les agents humanitaires aient à maintes reprises mis en garde contre le risque d'attaques.

Au moment même où je quittais le Soudan, samedi, deux vastes opérations militaires étaient lancées dans les régions de Jebel Marra et Birmaza, au Darfour-Nord. Une dizaine de villages ont été attaqués et pillés, plus de 8 000 hommes, femmes et enfants supplémentaires ont dû fuir leur maison et beaucoup ont été tués et blessés. Dans la région de Birmaza, de grandes quantités de bétail ont été dérobées et des habitations incendiées dans le but d'ôter tout moyen de subsistance à la population. Dans la région montagneuse de Jebel Marra, où en cette période de

l'année les nuits sont extrêmement froides, les attaquants ont systématiquement volé vivres, vêtements et couvertures. Autrement dit, les nourrissons et les enfants en bas âge qui ont survécu aux attaques risquent maintenant de mourir de froid. Que les choses soient bien claires : ces actes sont des crimes on ne peut plus abjects. Ils sont un outrage à l'humanité.

Deuxièmement, il faut que toutes les garanties de liberté de circulation octroyées par le Gouvernement soudanais dans le moratoire de juillet 2004, dans l'accord sur le statut de la mission et dans l'Accord de paix pour le Darfour soient suivies d'effets immédiats et durables.

L'insécurité endémique, la prolifération des armes et les voleurs de grand chemin ont grandement affaibli la capacité d'intervention de la communauté humanitaire pourtant de plus en plus sollicitée. Nos collègues présents à El Geneina m'ont décrit la façon dont ils avaient dû évacuer toutes leurs opérations du camp de Dorti, laissant 9 000 personnes sans assistance ou protection aucune. Faute d'escortes armées, des dizaines de véhicules humanitaires ont récemment été volés.

Trois heures après mon départ d'El Geneina, entre la ville et le quartier général de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), deux volontaires des Nations Unies ont été contraints, sous la menace des armes, de céder à des hommes en treillis le véhicule de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) à bord duquel ils se trouvaient. Le véhicule n'a toujours pas été récupéré. Les agents humanitaires sont harcelés, attaqués, voire tués. Seulement trois jours avant mon arrivée, un chauffeur du Programme alimentaire mondial est mort de ses blessures suite à une attaque à main armée.

Si cette tendance se maintient, que la plus vaste opération humanitaire au monde chancelle et que le lien vital pour des millions de civils se casse, la situation au Darfour échappera à tout contrôle. On assistera alors à une escalade catastrophique de la souffrance humaine et de la mort, pire que tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

L'insécurité n'est pas la seule menace qui pèse sur nos opérations humanitaires. S'y ajoutent les obstacles administratifs que le Gouvernement a lentement mais sûrement remis en place, tant à Khartoum qu'au Darfour, pour paralyser nos opérations. Les gestionnaires des secours perdent la majeure partie de leur temps dans les tracasseries bureaucratiques. Certaines organisations non

gouvernementales sont privées de la moitié de leur personnel, faute, notamment, d'avoir obtenu les visas, les permis de travail, les autorisations de séjour et autres documents de voyage requis, ou en raison de maints autres obstacles. Si ce problème touche tous les organismes et toutes les nationalités, ce sont surtout les organisations non gouvernementales qui en pâtissent, et même les travailleurs humanitaires originaires des États-Unis. Les États-Unis sont de loin le premier bailleur de fonds des opérations humanitaires engagées au Darfour. À l'heure actuelle, 26 des 40 employés américains d'organisations non gouvernementales se trouvent dans l'incapacité de s'acquitter de leur mission de secours.

Tous les secouristes, quelle que soient leur nationalité, doivent bénéficier d'un accès sans restriction. Cela vaut aussi pour les journalistes qui rendent compte de nos activités à la communauté des donateurs. On a empêché deux journalistes américains de m'accompagner au Darfour. Cela s'inscrit dans les efforts déployés par le Gouvernement pour limiter l'accès au Darfour et bloquer la diffusion d'informations par les journalistes étrangers et soudanais. Des journalistes ont été placés en détention, menacés d'expulsion et harcelés par une multitude d'agents de l'État, en particulier du secteur de la sécurité nationale.

En somme, le moratoire sur les restrictions relatives aux activités humanitaires au Darfour n'existe pour l'instant qu'en théorie, puisqu'il est démenti par la situation réelle sur le terrain. Cette réalité est résumée dans la note d'information dont le Conseil est saisi et que j'ai également communiquée aux responsables gouvernementaux de Khartoum et du Darfour. Je prie instamment les membres du Conseil d'examiner ces questions avec le Gouvernement soudanais ici à New York, à Khartoum et par d'autres moyens. Il ne s'agit pas de simples problèmes bureaucratiques. Il y va du sort de toute notre opération de secours.

Le Conseil s'est précédemment prononcé pour prendre la défense de l'une des ONG les plus établies et respectées, que le Gouvernement avait précédemment contrainte de suspendre ses activités : le Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR). En plus de sa très récente suspension d'activité, le CNR a maintenant reçu plusieurs lettres confirmant son expulsion complète du Sud-Darfour. L'une de ces lettres exigeait que le CNR remette immédiatement tous ses biens au Gouvernement, ce qui équivaldrait à une confiscation de biens internationaux. Le CNR a

fourni des services importants à plusieurs centaines de milliers de personnes déplacées au Sud-Darfour. Cette expulsion et ce traitement appellent une protestation du Conseil et des représentants de ses membres à Khartoum.

J'ai personnellement été empêché par des agents de la sécurité nationale soudanaise de me rendre dans quatre des six lieux qui avaient été préalablement convenus avec le Gouvernement. J'avais prévu de me rendre dans le djebel Marra pour adresser un message fort aux rebelles les exhortant à cesser immédiatement les hostilités et à appuyer le cessez-le-feu. Ma visite à Tawilla avait pour but de souligner le travail fructueux de la MUAS au niveau local, et mon entrevue avec Musa Hillal, le dirigeant d'une milice arabe, devait servir à protester contre les attaques visant la population civile. Chacune de ces visites a été bloquée.

Chaque fois que je me suis rendu au Soudan, j'ai espéré voir un changement fondamental dans l'attitude du Gouvernement, attitude qui a été caractérisée par la dénégation, l'incurie et la volonté de rejeter la faute sur autrui. Je n'ai pas vu non plus, cette fois-ci, le changement que j'espérais, mais plutôt un renforcement de cette attitude. Les hauts responsables gouvernementaux continuent de nier les tueries, les déplacements de populations et les viols de femmes.

Le message que j'ai adressé et que j'adresse au Gouvernement, aussi bien à Khartoum que dans le Darfour-Ouest est le suivant : « Aidez-nous à aider votre peuple; ne sapez pas notre efficacité, il y a trop de vies en jeu. » J'ai eu le plaisir de recevoir des assurances orales du Ministre des affaires humanitaires que le moratoire sur les restrictions serait prorogé au-delà de cette année. Cependant, six semaines avant la date prévue pour l'expiration de ce moratoire, cette prorogation n'a toujours pas été annoncée formellement à nos organismes humanitaires sur le terrain. Je me suis aussi mis d'accord avec le Ministre pour organiser un examen approfondi des conditions de travail des organisations humanitaires. Ce processus a enfin débuté ce matin, par une réunion constructive avec le Président de la Commission des affaires humanitaires. Un comité technique réunissant les ministères d'exécution, l'ONU et, si elles le souhaitent, les organisations non gouvernementales, va désormais se pencher sur toutes les restrictions actuelles.

Les prochaines semaines pourraient s'avérer décisives pour notre action destinée à assurer la survie de plus de 3 millions de personnes. Cette période sera

peut-être la dernière occasion qu'auront le Conseil, le Gouvernement soudanais, l'Union africaine, les rebelles et nous tous d'éviter une catastrophe humanitaire bien plus vaste que celle dont nous avons été témoins jusqu'à présent au Darfour. J'espère que les accords conclus à Addis-Abeba, dont le Secrétaire général informera le Conseil cet après-midi, marqueront un tournant historique vers une amélioration des choses. Nous, les acteurs humanitaires, plaçons de grands espoirs dans cet accord sur une relance du processus de paix, un renforcement du cessez-le-feu et un maintien de la paix efficace.

Notre crainte est que l'on perde maintenant du temps dans des pourparlers sur les détails minutieux du partenariat Union africaine/ONU, plutôt que d'assurer le déploiement immédiat d'une force plus efficace dotée d'un mandat plus dynamique. De mon point de vue humanitaire, les attentes que suscite cette force sont les suivantes. Celle-ci devra disposer du mandat, des ressources, des capacités et de la volonté nécessaires pour se déployer de sa propre initiative vers les zones de risque pour les populations civiles, manifester sa présence lorsque celle-ci est nécessaire et protéger les populations civiles contre les attaques et les actes odieux comme les viols et la violence sexuelle. Elle devra être capable de rester avec la population lorsque des attaques sont imminentes. Elle devra pouvoir enquêter et faire rapport rapidement sur des violations. Elle devra disposer de la souplesse et de la mobilité qui lui permettront de répondre aux demandes pressantes d'aide émanant de communautés menacées – comme il aurait fallu le faire à Sirba, Birmaza et dans le djebel Marra, pour ne parler que des 10 derniers jours. Elle devra reprendre l'escorte des femmes et des filles, ou au moins être présente parmi elles, pendant la collecte de bois. Sur demande, elle devra être en mesure de faciliter l'escorte ou la protection de personnel, de matériel ou de convois humanitaires, notamment en patrouillant des couloirs humanitaires et routes d'accès essentiels. Et elle devra faire face et réagir résolument aux tentatives de restreindre son espace opérationnel ou d'imposer des restrictions à ses activités de surveillance ou de protection.

Nous savons tous que le déploiement de telles forces peut prendre des mois. La population du Darfour ne peut pas attendre un jour de plus. Il faut donc que les attaques cessent immédiatement.

Permettez-moi aussi de faire quelques remarques sur l'autre volet de ma mission, à savoir les pourparlers de paix de Juba entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Je tiens à remercier le Conseil pour la dernière déclaration de son Président concernant ces pourparlers (S/PRST/2006/45), car je pense que les efforts de médiation en vue de la paix actuellement menés à Juba sous la conduite des Africains fournissent une occasion sans précédent de mettre un terme au conflit avec la LRA, qui perdure depuis 20 ans. À l'exception d'incidents mineurs, la cessation des hostilités a été respectée, ce qui a permis à des milliers de personnes déplacées de commencer à rentrer dans le nord de l'Ouganda. Les espoirs de millions d'Ougandais reposent sur l'issue du processus en cours à Juba.

J'ai été frappé en même temps par la vulnérabilité du processus de paix, qui a fait peu de progrès concrets depuis l'accord de cessation des hostilités en août. La collecte de fonds organisée par l'ONU pour ces pourparlers de paix et la facilitation de ceux-ci ont été perçus par toutes les parties concernées comme étant d'une importance capitale. À ce jour, six donateurs se sont engagés à verser 4,7 millions de dollars au Projet pour l'initiative de Juba du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), et d'autres sont en passe d'annoncer des contributions. Un bon partenariat a été mis en place entre le Département des affaires politiques et le BCAH pour apporter un appui à la médiation sud-soudanaise.

À la suite de son invitation largement médiatisée, j'ai rencontré le 12 novembre Joseph Kony de la LRA, son adjoint Vincent Otti et d'autres commandants centraux dans la zone de rassemblement occidentale de Ri-Kwangba, à la frontière du Soudan et de la République démocratique du Congo. J'étais accompagné par le médiateur en chef – le Vice-Président Riek Machar du Gouvernement du Sud-Soudan – et par des membres de l'équipe de médiation pour la paix et du Gouvernement ougandais, ainsi que par des représentants de la société civile. À mon arrivée dans une clairière dans la jungle après avoir voyagé par voie aérienne et terrestre, j'ai été reçu par Vincent Otti, plusieurs membres de son haut commandement et une cinquantaine de combattants de la LRA, dont plusieurs semblaient être des mineurs.

Au cours de la réunion qui a suivi, j'ai appelé instamment M. Kony à avancer vers une conclusion rapide du conflit, à envoyer des commandants de haut rang aux pourparlers et à assurer le rassemblement des

forces de la LRA dans les zones convenues. J'ai exigé de nouveau qu'ils libèrent les femmes et enfants enlevés et qu'ils fassent un geste humanitaire en laissant les blessés et malades aller à l'hôpital. Tout en continuant de nier, ce qui est regrettable, tout enlèvement d'enfants, MM. Otti et Kony ont accepté que la LRA nous indique dans le courant du mois les noms de ceux qui pourraient être libérés et nous être confiés parmi les forces de la LRA assemblées dans la zone orientale d'Owini Ki-Bul ou aux alentours.

En ce qui concerne le processus de paix, aussi bien M. Otti que M. Kony se sont plaints de la poursuite d'attaques et de mouvements de troupes des Forces de défense populaires de l'Ouganda (UPDF) au Sud-Soudan, ce qui empêchait les forces de la LRA de se diriger vers les zones de rassemblement convenues, notamment dans l'est. J'ai soulevé ce problème à Kampala, auprès de l'équipe de médiation et auprès du Président Museveni. Les dirigeants de la LRA n'ont soulevé la question de la Cour pénale internationale (CPI) que de façon accessoire. J'ai souligné l'indépendance de la CPI et affirmé qu'il ne pouvait y avoir de paix sans justice. Ce matin Vincent Otti m'a confirmé par liaison satellite que leur rassemblement est en cours et qu'ils respecteront la cessation des hostilités. Il a accepté une fois encore d'aborder la question de la libération des non-combattants et de leur remise entre nos mains.

Lors de mes rares réunions avec la Lord's Resistance Army (Armée du Seigneur) (LRA), j'ai été frappé par la paranoïa de ses dirigeants. En conséquence, aux fins du processus de paix et du processus final de désarmement, de démobilisation et de réintégration, il faudra renforcer la confiance des dirigeants de la LRA par des réunions régulières avec des représentants de l'équipe de médiation et de la communauté internationale. Cela explique également les contradictions qui existent entre la série d'exigences politiques générales de la délégation de médiation de la LRA à Djouba et les intérêts plus immédiats des commandants dans les accords de sécurité.

À Kampala, j'ai informé le Président Museveni du contenu de ma réunion avec les dirigeants de la LRA. Je l'ai exhorté à accorder plus de temps aux pourparlers de paix et à faciliter le processus en retirant les troupes des FDP de positions qui compliqueraient le rassemblement de la LRA à Owini Ki-Bul. Le Président Museveni a souligné que les pourparlers de paix ne devaient pas être des négociations

interminables et que toute la LRA devait se rassembler dans les deux zones convenues pour que le cessez-le-feu soit durable.

Pour terminer, je pense que le processus de paix de Djouba constitue le meilleur espoir de mettre fin à ce conflit cruel. C'est l'occasion ou jamais. Elle ne doit pas nous échapper parce que nous sommes restés inactifs. Je considère que les mesures suivantes sont essentielles pour appuyer les efforts admirables de médiation entrepris par le Gouvernement du Sud-Soudan. Il faut continuer de financer l'effort de médiation et le suivi du cessez-le-feu dans le cadre du Projet d'initiative de Juba dirigé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH). L'ONU doit également continuer d'aider politiquement la médiation menée par le Département des affaires politiques (DAP). Les efforts déployés par l'équipe de suivi de la cessation des hostilités, qui se compose de représentants des parties et des médiateurs, doivent être renforcés. Les représentants du DAP et du BCAH y participeront à titre d'observateurs, et la MINUS assurera le transport par hélicoptère dont a grandement besoin l'équipe de suivi. De nouvelles installations permanentes sont également nécessaires à Ri-Kwangba pour pouvoir organiser plus régulièrement des réunions avec l'équipe de médiation, la délégation gouvernementale et les dirigeants de la LRA. Enfin, il faut offrir une aide immédiate aux zones de rassemblement pour rendre les concessions plus acceptables. *Caritas Uganda* fournit actuellement la nourriture et l'eau à l'intérieur de ces zones et y prodigue les soins de santé.

Il s'agit là d'efforts essentiels, qui, avec l'appui politique continu du Conseil de sécurité, devraient faire progresser les pourparlers de paix avec la LRA et permettre le retour des quelque 2 millions de personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Egeland de son exposé.

J'invite maintenant les membres du Conseil qui souhaitent prendre la parole à en informer le Secrétaire.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Egeland de son exposé réaliste et des efforts inlassables qu'il déploie pour que les problèmes du Darfour et ceux liés à notre désir de promouvoir l'obligation de protection restent l'une des priorités du Conseil de sécurité.

Ce qu'il a décrit correspond à un travail humanitaire impressionnant compte tenu de l'opposition rencontrée sur le terrain. Comme il le dit, la crise au Darfour n'a que trop duré. J'ai été horrifiée par son récit des événements dans les camps et des attaques contre les civils, et déconcerté par les implications entre les événements sur le terrain et le processus politique qui se déroule à Addis-Abeba.

Nous étions sur le point de saluer l'accord conclu avec le Gouvernement soudanais lors de la réunion organisée la semaine dernière à Addis, et de féliciter de leurs efforts le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Konaré. Toutefois, j'ai hâte d'être à cet après-midi afin d'en savoir un peu plus sur les raisons pour lesquelles, lorsque le processus de paix semble progresser, la situation sur le terrain semble régresser. Il y a quelque chose ici qui nous échappe.

Je pense que cela montre que les résultats obtenus jeudi sont fragiles et que certains aspects méritent plus de précisions de la part du Gouvernement soudanais. Le Gouvernement britannique, pour sa part, fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Accord d'Addis-Abeba se traduise dans les faits. Nous attendons avec impatience la réunion des dirigeants de l'Union africaine à la fin du mois, qui – nous l'espérons – pourront adopter un train de mesures concrètes qui contribuera de manière décisive à la paix au Darfour. Toutefois, comme le Secrétaire général adjoint l'a déclaré aujourd'hui, ces efforts seront évidemment inutiles si ces mesures ne provoquent pas un changement sur le terrain pour les gens qui souffrent en ce moment.

Comme je l'ai dit, l'aggravation de la situation décrite par M. Egeland est très préoccupante. Étant donné que chacun autour de cette table et au sein de l'Union africaine souhaite que ce conflit prenne fin et que l'on réponde aux besoins humanitaires des Soudanais, il est difficile de comprendre pourquoi les combats, auxquels participeraient l'armée et les forces aériennes soudanaises, se poursuivent dans le nord du Darfour. Le fait que les attaques aient apparemment perturbé une réunion des commandants rebelles non signataires, portant sur l'Accord de paix pour le Darfour, rend la situation encore plus incompréhensible. Nous lançons un appel à toutes les parties pour qu'elles respectent le cessez-le-feu.

Monsieur le Secrétaire général adjoint, vous avez évoqué les restrictions imposées par le Gouvernement

soudanais aux agences humanitaires, dont vous avez été le témoin direct au cours de votre visite. Nous notons que le Gouvernement soudanais s'est engagé à proroger jusqu'en 2007 le moratoire sur les visas accordés aux ONG. Nous l'exhortons à tenir ses promesses.

Nous partageons également votre préoccupation, M. Egeland, quant aux conséquences du conflit du Darfour pour l'ensemble de la région, notamment le Tchad et la République centrafricaine. Nous espérons que le Conseil de sécurité sera informé rapidement des recommandations de la mission d'évaluation technique qui se trouve actuellement sur le terrain.

Je tiens à évoquer brièvement la situation dans le nord de l'Ouganda. Nous savons également gré au Secrétaire général adjoint de son exposé et des efforts extraordinaires qu'il déploie depuis tant d'années pour attirer l'attention du monde sur la crise humanitaire. Les conditions de vie de centaines de milliers de personnes touchées par cette crise restent terribles. Toutefois, la situation s'améliore, en raison essentiellement de la perspective d'ouverture de pourparlers de paix entre le Gouvernement ougandais et la l'Armée du seigneur (LRA). Il est donc d'autant plus important de poursuivre les efforts supplémentaires – décrits par le Secrétaire général adjoint – qui visent à débloquer la situation sur le terrain.

La déclaration présidentielle (S/PRST/2006/45) que nous avons publiée la semaine dernière en faveur de la cessation des hostilités entre les deux parties doit être suivie d'effets. Nous invitons toutes les parties à œuvrer à une solution négociée et pacifique, qui soit compatible non seulement avec les aspirations et les besoins des communautés locales, mais aussi avec le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Nous nous félicitons de l'appui que le Secrétariat et d'autres entités de la famille des Nations Unies ont pu apporter au processus. Nous tenons également à souligner le travail réalisé dernièrement par le Gouvernement ougandais pour tenter de faire face à la situation humanitaire dans le nord du pays, notamment l'élaboration du Plan d'action humanitaire d'urgence et du Plan de paix, de redressement et de développement, qui sont actuellement à l'étude.

Je souhaite réserver, pour les consultations de cet après-midi, mes observations relatives au processus de paix au Darfour et à la planification des forces par l'Union africaine et l'ONU.

**M. Gayama** (Congo) : Au nom de ma délégation, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'inscrire cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité au moment où la situation humanitaire connaît une dégradation sans précédent dans une bonne partie du continent africain, en raison des conflits armés souvent associés à des images et autres réalités très tragiques.

Nous ne pouvons qu'en remercier d'autant plus M. Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence, pour les informations de première main qu'il vient de mettre à notre disposition. Ma délégation lui sait gré des efforts qu'il entreprend pour la recherche des solutions, qui doivent inspirer les efforts aussi bien politiques que techniques que nous devons déployer pour mettre fin à cette situation ou, tout du moins, en réduire la gravité.

Manifestement, la situation humanitaire qui vient de nous être présentée est sombre, et nos évaluations les plus optimistes donnent toujours l'impression d'être en deçà des réalités une fois que l'on se rend sur le terrain. Comme le disait tantôt notre collègue du Royaume-Uni, c'est comme s'il y avait un décalage entre un certain optimisme politique et diplomatique et la situation réelle telle qu'elle est vécue, notamment par les personnes déplacées et les réfugiés qui sont les victimes incessantes, quotidiennes d'une violence dont on finit par ne plus savoir – au moins au niveau du Soudan, du Darfour tout au moins – quels en sont vraiment les mobiles réels.

Heureusement, dirions-nous, que du côté de l'Ouganda et de la Lord's Resistance Army (LRA) il y a eu une percée significative avec l'entrée en vigueur le 29 août 2006 de l'Accord de cessez-le-feu, dont le renouvellement est intervenu le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Nous nous en félicitons réellement et cela est de bon augure pour la paix et la stabilité à l'échelle régionale, c'est-à-dire dans la région des Grands Lacs. Cependant, nous attendons que les engagements pris par les différents acteurs soient traduits en actions concrètes. Pour cela, ma délégation estime que les questions humanitaires concernant les femmes, les enfants et les non-combattants qui sont actuellement sous la garde ou aux mains de la LRA puissent être réglées immédiatement et définitivement dans l'esprit de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité.

Ma délégation, comme je le disais tantôt, est très préoccupée par ce qui se passe au Darfour où sévit une

situation conflictuelle qui fait peser une menace de déstabilisation sur l'ensemble de la région. L'est du Tchad est affecté par cette situation et cette région fait déjà face à plus de 200 000 réfugiés soudanais originaires du Darfour voisin. D'où l'intérêt des appels lancés ces derniers temps en faveur d'une présence internationale en vue de maintenir la sécurité dans cette région qui jouxte aussi la République centrafricaine. Le plus dur à imaginer tient à ce que M. Jan Egeland vient de nous dire, le lourd tribut payé par les organisations non gouvernementales (ONG) et les travailleurs humanitaires qui sont traités apparemment comme des *persona non grata* par les groupes armés. Voilà une situation qui requiert dès lors une mobilisation accrue et multiforme, en ce sens que non seulement les ONG et les travailleurs humanitaires doivent avoir la possibilité d'exercer leurs missions, mais ils doivent aussi pouvoir circuler sur l'ensemble de la région sans restriction.

Et là aussi, en ce qui concerne le Darfour, il y a la nécessité que le cessez-le-feu puisse être respecté, au moins cela, et que la région puisse voir l'Accord de paix d'Abuja sur le Darfour connaître une application, si ce n'est intégrale au moins progressive, et cela en faisant en sorte que les parties qui n'avaient pas signé cet accord puissent au moins avoir la volonté d'y adhérer.

Aujourd'hui, nos espoirs sont fondés sur les conclusions de la rencontre de haut niveau qui s'est tenue à Addis-Abeba le 16 novembre 2006 et à laquelle a participé le Secrétaire général, M. Kofi Annan, et qui a abouti à cette information suivant laquelle une force mixte ONU/Union africaine pouvait être mise en place pour intervenir au Darfour. Nous n'avons que trop attendu pour qu'une telle formule puisse au moins mériter de recevoir un début d'application.

Mais, ici également, nous savons que cet après-midi, sans doute, nous aurons davantage de précisions sur tout ce qui concerne la réalité de cet accord. Mais nous pensons que nous avons à ce stade la possibilité, au niveau du Conseil de sécurité tout au moins, de pouvoir chercher à mettre en œuvre une partie des résolutions qu'il a adoptées sur le Darfour. Nous aurons aussi des précisions sur la possibilité pour la communauté internationale d'appuyer la mission africaine, la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), qui manifestement, on peut le constater, ne peut être que dépassée par des événements qui perdurent et dont l'étendue, le caractère multiforme requièrent non seulement une attention mais une

intervention accrue, massive et forte de la communauté internationale.

Pour terminer, je dirai que l'Union africaine essaie toujours de convaincre le Gouvernement soudanais de s'associer aux efforts que toute la communauté régionale africaine essaie de formuler. À cet égard, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui devait se réunir dans la capitale du Congo, Brazzaville, le 24 novembre; cette réunion a été ajournée de quelques jours et aura lieu le 29 novembre, à Abuja (Nigéria) cette fois-ci. Nous en attendons naturellement des décisions importantes auxquelles nous espérons que le Gouvernement soudanais donnera un accord pour rendre possible la concrétisation des conclusions auxquelles sont parvenues ou pourraient parvenir l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, toujours, les deux organisations le savent, avec l'accord du Gouvernement soudanais. Il est difficile à imaginer en effet que le Gouvernement soudanais ne puisse pas adhérer à ces appels incessants de la communauté internationale et qu'il puisse ne pas donner une interprétation positive au fait que la communauté internationale cherche à alléger la tâche du Gouvernement soudanais en procurant à la société soudanaise des raisons d'espérer à une vie meilleure.

Voilà donc une interprétation qui est commune aussi bien à la communauté internationale qu'au Gouvernement soudanais, et nous avons bon espoir que grâce aux solutions auxquelles nous pourrions aboutir à la suite d'efforts politiques et diplomatiques de plus en plus nécessaires en ce moment, le lourd tribut que les populations civiles innocentes, femmes et enfants en particulier, payent au Darfour pourra connaître un début d'apaisement.

**M. Mayoral** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie également d'avoir convoqué cette séance. Nous souhaitons la bienvenue au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Jan Egeland. Nous sommes très satisfaits des rapports qu'il nous présente régulièrement et nous espérons que ces séances se poursuivront à l'avenir. J'ai écouté attentivement son intervention et je voudrais faire quelques observations.

S'agissant de la situation au nord de l'Ouganda et des activités de l'Armée du Seigneur (LRA), nous nous félicitons de l'évaluation positive qu'il fait des négociations menées dans le cadre du processus de

Djouba. Il importe également de répéter le message de M. Egeland, qui rejoint celui qu'a émis le Président du Conseil la semaine dernière, à savoir qu'il faut encourager les efforts des parties pour mettre fin à ce long conflit qui a été le théâtre des pires atrocités contre la population civile, et que l'accord de paix doit être appliqué sans tarder. Il est également impératif que les parties respectent la cessation des hostilités qui a été décidée, et que la LRA libère immédiatement les femmes, les enfants et les non-combattants.

À cet égard, nous prenons bonne note de l'engagement pris par Joseph Kony de répondre par des mesures humanitaires concrètes et d'identifier les malades et les blessés dans un délai raisonnable. Pour que la communauté internationale continue d'appuyer ce processus, qui constitue le meilleur moyen de parvenir à la paix, comme l'a dit M. Egeland, il est nécessaire que la LRA tienne parole et que le Gouvernement ougandais élabore un programme de coopération pour le nord du pays, avec la pleine participation des collectivités touchées.

Je terminerai en disant une fois de plus qu'il est fondamental, dans le cadre du processus de réconciliation, que les auteurs de violations massives des droits de l'homme rendent des comptes. La paix ne peut se faire aux dépens de la justice. Nous devons rechercher des moyens novateurs pour accorder les systèmes traditionnels de réconciliation de la population locale avec les impératifs du droit international.

En ce qui concerne le Darfour, il n'y a pas grand-chose à ajouter au tableau sombre et douloureux qui nous a été décrit. Si le Gouvernement soudanais ne permet pas au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence de se rendre dans certaines zones de la province, pour des raisons de sécurité, alors nous nous demandons ce qu'il en est de la sécurité des millions de civils déplacés, chassés de leurs foyers. Que peuvent-ils espérer pour leur vie de tous les jours si le Gouvernement en question, auquel il revient avant tout de protéger ses citoyens, admet que certains endroits sont trop dangereux – alors même que des gens y vivent?

M. Egeland a fait une description claire de la terreur. Nous devons être à la hauteur de notre engagement et agir sans délai pour protéger la population du Darfour, qui ne peut compter sur personne – je dis bien : sur personne. Nous ne pouvons

pas tolérer que d'autres civils meurent au nom de la légitime défense. Nous avons bon espoir, comme l'a noté M. Egeland, que l'accord conclu à Addis-Abeba – au sujet duquel le Secrétaire général nous fera rapport cet après-midi – permettra de faire évoluer cette triste situation et d'alléger le fardeau de la population du Darfour, en particulier sur le plan humanitaire.

Pour terminer, nous félicitons une nouvelle fois M. Egeland des efforts qu'il fournit en vue d'améliorer la situation des populations civiles. Nous apprécions son engagement, qui est aussi celui de l'Argentine, de protéger au quotidien les civils pris dans des conflits armés.

**M<sup>me</sup> Løj** (Danemark) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général adjoint Egeland de son rapport détaillé. Je saisis cette occasion pour faire quelques commentaires sur la situation au Soudan et l'évolution positive récente de la situation dans le nord de l'Ouganda. De manière générale, j'insiste sur le fait que la situation humanitaire qui prévaut dans un certain nombre d'autres pays africains appelle également la plus grande attention de la part de la communauté internationale.

L'un des objectifs de ces exposés consacrés à la situation humanitaire est de mettre en garde au plus vite contre des crises internationales en puissance. En ce sens, il est profondément préoccupant qu'une fois de plus aujourd'hui, nous entendions M. Egeland conclure que la situation de la population civile au Darfour en est globalement au même point qu'il y a trois ans. Aujourd'hui même, plus de 3 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire, ce qui représente une hausse de plus de 2 millions au cours des trois dernières années.

La situation au Darfour est inacceptable et l'on ne peut pas tolérer qu'elle perdure. Le déploiement sur le terrain d'une force internationale « musclée » et efficace est la seule façon d'avancer, et c'est un fait que nous devons tous reconnaître. Tous les efforts déployés en ce sens doivent se poursuivre de toute urgence. Les consultations de haut niveau sur la situation au Darfour, qui se sont tenues jeudi dernier à Addis-Abeba, ont permis une avance appréciable pour sortir de l'impasse avec le Gouvernement soudanais au sujet de la résolution 1706 (2006), et nous attendons avec intérêt de connaître, cet après-midi, les détails de cette réunion.

Le temps qu'il nous reste avant la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui doit se tenir le 29 novembre à Abuja, doit être mis à profit pour intensifier les efforts en vue de faire tomber tous les obstacles qui pourraient nous empêcher d'atteindre notre objectif commun, qui est de protéger la vie des civils au Darfour. Nous exhortons les puissances régionales à rester mobilisées et à faire tout leur possible pour freiner cette évolution inquiétante qui fait craindre que le conflit ne dégénère en un véritable conflit régional. Toutes les parties aux accords de Tripoli et de N'Djamena doivent respecter les engagements découlant de ces accords.

En même temps, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour accélérer le processus politique. Tout ceux qui ont une quelconque influence sur les acteurs clefs doivent en user au maximum. Une acceptation large de l'Accord de paix pour le Darfour est une condition préalable à de véritables progrès et à une amélioration sensible de la situation en matière de sécurité.

Sur une note bien plus positive, je me réjouis de l'accord de cessation des hostilités entre l'Ouganda et les rebelles de l'Armée du Seigneur. Les pourparlers de paix de Djouba sont une occasion sans précédent de mettre fin au conflit, d'instaurer une paix juste et durable dans le nord de l'Ouganda et d'améliorer la sécurité dans l'ensemble de la région. Nous exhortons les parties à s'accorder dès que possible sur un règlement global. Nous félicitons le Gouvernement du Sud-Soudan d'avoir facilité les pourparlers de paix et, de la même manière, nous félicitons le Gouvernement ougandais pour le rôle qu'il a joué.

Les négociations s'annoncent difficiles et il faut s'attendre à rencontrer des obstacles, mais la communauté internationale doit tout tenter pour que les pourparlers se poursuivent – en appuyant les médiateurs, en favorisant la création de conditions propices, notamment par une aide financière, et en veillant à ce qu'aucune des parties n'ait de raison de quitter la table des négociations.

Pour assurer une paix durable, il faut lutter contre l'impunité. Comme M. Egeland l'a dit, il s'agit d'une question délicate qui devra constamment retenir notre attention. Le Gouvernement ougandais doit assumer sa responsabilité de trouver une solution conforme à ses obligations en vertu du droit international. L'adoption, la semaine dernière, de la déclaration présidentielle sur cette question par le Conseil de sécurité

(S/PRST/2006/45) est un pas important dans la bonne direction. Nous pensons que l'engagement ferme de l'ONU continuera de promouvoir le processus de paix.

Pour terminer, je voudrais féliciter le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire, et en particulier M. Egeland, pour le rôle actif de plaider qu'ils ont joué et continuent de jouer.

**M<sup>me</sup> Wolcott Sanders** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais, moi aussi, remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jan Egeland, de son exposé sur certains des défis humanitaires critiques qui perdurent en Afrique. Nous le remercions de son rapport de première main sur l'initiative entreprise par l'intermédiaire du Gouvernement du Sud-Soudan en vue de mettre fin au désordre causé par l'Armée du Seigneur (LRA). Nous le remercions également de son rapport sur la situation précaire qui règne au Darfour. Nous apprécions les efforts intensifs déployés par le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, pour attirer l'attention sur ces problèmes, notamment les restrictions imposées à ceux qui essaient d'acheminer l'aide humanitaire.

Les États-Unis appuient le processus de paix de Djouba. Nous nous félicitons de la signature, le 1<sup>er</sup> novembre, de la prorogation de l'Accord de cessation des hostilités, qui avait été conclu pour la première fois le 26 Août. Nous demandons instamment que cet accord soit respecté en tant que premier pas vers une solution pacifique au conflit de longue date, qui sévit dans le nord de l'Ouganda.

Les États-Unis accordent une aide considérable aux communautés touchées par le conflit, y compris un montant de 71 millions de dollars cette année pour faire face à la crise humanitaire, promouvoir les initiatives de paix, satisfaire aux besoins de redressement et de développement du nord de l'Ouganda. Une grande partie de cette aide correspond à une aide alimentaire. Le reste porte sur les programmes de lutte contre le VIH/sida, les initiatives pour lutter contre le paludisme, l'éducation, la formation et l'amélioration de la productivité agricole. Nous continuerons d'aider la région, en particulier lorsque les personnes déplacées rentreront chez elles. En attendant qu'un accord de paix aboutisse, nous appuierons également les efforts de reconstruction.

Nous sommes heureux que la communauté internationale ait commencé à adopter l'approche groupée dans les efforts qu'elle déploie pour satisfaire les besoins humanitaires des personnes déplacées dans

le nord de l'Ouganda. Cela étant, nous pensons qu'une meilleure coordination est nécessaire entre les gouvernements et les institutions qui participent à ces efforts.

Mettre fin à la violence au Darfour reste l'une des plus hautes priorités des États-Unis. Nous continuerons de travailler étroitement avec l'ONU, l'Union africaine et nos partenaires internationaux pour faire cesser la violence au Darfour, arrêter les responsables des atrocités qui ont été commises et assurer l'acheminement des secours humanitaires. Nous espérons que le consensus auquel la réunion du 16 novembre à Addis-Abeba est parvenue aboutira à la paix et à la sécurité pour la population du Darfour.

Les États-Unis fournissent une aide humanitaire considérable aux populations touchées au Darfour et aux réfugiés soudanais au Tchad. Nous disposons également de fonds pour réagir efficacement, au cas où le nombre actuel de réfugiés et de personnes déplacées augmenterait de façon spectaculaire. Au cours du dernier exercice budgétaire, nous avons accordé plus de 500 millions de dollars d'aide humanitaire pour le Darfour et l'est du Tchad. Nous appuyons de nombreuses organisations non gouvernementales et organisations internationales qui apportent une aide. Ces activités humanitaires vont de l'aide alimentaire à l'assistance psychologique aux victimes de traumatismes.

Toutefois, nous demeurons convaincus que ce n'est pas suffisant. Pour mettre fin aux souffrances et sauver des vies au Darfour, il faut déployer, sous le commandement et le contrôle de l'ONU, une opération de maintien de la paix efficace, comme le prévoit la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité.

**M. Oshima** (Japon) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, de son exposé. Nous le remercions également des efforts inlassables qu'il a menés pour tenir le Conseil au courant de la situation humanitaire en Afrique et dans d'autres parties du monde, et pour régler les problèmes pratiques de façon très énergique et constructive.

Tout d'abord, s'agissant de la situation au Darfour, nous sommes très préoccupés par la poursuite du conflit et la détérioration de la situation humanitaire, comme M. Egeland l'a expliqué en détail. Les attaques menées contre des civils innocents se poursuivent, et les violations graves du droit international humanitaire se multiplient. Nous

demandons instamment à toutes les parties d'assurer la protection des civils. Pour cela, il est tout à fait essentiel de mettre en œuvre, progressivement et sans retard, l'aide à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) qui, selon un accord de principe, devrait être accordée par l'ONU et d'autres.

Nous reconnaissons que la réunion qui a eu lieu le 16 novembre à Addis-Abeba est un pas important vers le renforcement de la coopération entre le Gouvernement soudanais et la communauté internationale, et nous espérons qu'un accord sur le renforcement des activités de maintien de la paix au Darfour sera conclu rapidement grâce à un dialogue constructif. À cet égard, nous espérons que la réunion du Conseil de paix et de sécurité, qui aura lieu dans le courant de ce mois, permettra de s'approcher davantage d'une solution politique au Darfour.

Nous sommes également préoccupés par le nombre de morts et de blessés, ainsi que de personnes déplacées, qui a encore augmenté dernièrement à cause de l'intensification du conflit au Darfour. Si nous voulons y remédier, nous ne pouvons pas accepter la situation actuelle, dans laquelle l'aide humanitaire est refusée, ou l'accès est considérablement limité. La sécurité du personnel humanitaire, ainsi que l'accès aux zones touchées doivent être garantis.

La sécurité est la condition préalable à la fourniture effective de l'aide humanitaire. Les efforts visant à améliorer la situation humanitaire ne sauraient être séparés des efforts menés au niveau politique, à savoir : cessation rapide des hostilités, mise au point du processus politique et engagement d'activités de maintien de la paix efficaces. De même, il importe au plus haut point que ceux qui n'ont pas adhéré à l'Accord de paix pour le Darfour, préconisé par le Gouvernement soudanais et les pays concernés, aient la possibilité de le faire. Nous demandons instamment à tous ceux qui n'ont pas signé cet accord de participer à ce processus.

De son côté, le Japon a entretenu des relations diplomatiques avec le Gouvernement soudanais; il a en effet dépêché, en octobre, un envoyé spécial du Ministre des affaires étrangères, tandis que le Ministre des affaires étrangères, M. Lam Akol Ajawin, s'est rendu au Japon ce mois-ci. Nous nous efforcerons de continuer à travailler avec le Gouvernement soudanais pour l'aider à parvenir rapidement à un accord politique et, en conséquence, améliorer la situation humanitaire au Darfour et consolider la paix. De

même, le Japon envisagera favorablement la poursuite de l'aide humanitaire aux populations touchées au Darfour.

S'agissant du nord de l'Ouganda, nous félicitons le Coordinateur des secours d'urgence pour les efforts énergiques qu'il a déployés afin de faire avancer les pourparlers de paix en Ouganda, en rencontrant le Président Museveni et le commandant de l'Armée du Seigneur, Joseph Kony. Le retrait des Forces de défense populaires de l'Ouganda des points de rassemblement est un résultat concret de ces efforts, et nous espérons que ce retrait facilitera l'application de l'Accord de cessation des hostilités conclu entre le Gouvernement et l'Armée du Seigneur.

En dépit de la lenteur des progrès obtenus par les consultations, nous nous félicitons des efforts permanents de médiation des autorités gouvernementales du Sud-Soudan, et nous espérons que l'équipe de surveillance de la cessation des hostilités continuera d'assurer le suivi de l'application de l'Accord.

Bien qu'il soit difficile d'être optimistes, compte tenu de l'expérience passée, nous devons continuer d'œuvrer pour que ces consultations aboutissent, afin de ne manquer aucune occasion d'établir la paix. Le 16 novembre, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2006/45), et nous devons continuer de suivre de près la situation.

Dans le nord de l'Ouganda, le Japon a également accordé une aide humanitaire par la voie bilatérale et par l'intermédiaire d'organisations internationales, notamment le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF. Il est encourageant d'entendre que la situation sécuritaire dans le nord de l'Ouganda s'est améliorée de manière spectaculaire ces derniers mois et que le retour des personnes déplacées s'est accéléré. Nous avons l'intention d'envisager une assistance supplémentaire afin d'accélérer cette évolution constructive.

Nous voudrions également encourager l'ONU, qui est présente dans le nord de l'Ouganda, à renforcer son appui afin de rendre opérationnelle la Commission mixte de surveillance et de fournir également des informations détaillées et constantes sur la situation, ici à New York ainsi que sur le terrain en Ouganda.

Pour terminer, nous saluons les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et en particulier ceux du Coordonnateur des secours

d'urgence, M. Egeland, pour se pencher énergiquement sur la grave situation humanitaire qui prévaut en Afrique et ailleurs dans le monde.

**M. Lacroix** (France) : Tout d'abord, je souhaiterais vous remercier, Monsieur le Président, pour l'organisation de la présente séance et exprimer mes remerciements au Secrétaire général adjoint Jan Egeland pour ses efforts et son exposé.

Je voudrais en premier lieu faire quelques commentaires sur le Darfour.

En ce qui concerne, premièrement, la situation de l'effort humanitaire international, nous sommes confrontés aujourd'hui à la menace du retrait de plusieurs organisations humanitaires faute de moyens suffisants. Le coût des opérations sur le terrain ne cesse d'augmenter, en raison notamment du recours croissant au transport aérien pour acheminer l'aide. Comme l'a dit Jan Egeland, il s'agit de la plus grande opération humanitaire du monde et les besoins sont immenses. Nous devons donc continuer à soutenir les acteurs humanitaires afin qu'ils puissent poursuivre leurs opérations sur le terrain.

La France rappelle qu'elle a déjà déboursé 76 millions d'euros pour le Darfour dans un cadre bilatéral et multilatéral. Les donateurs ne doivent pas relâcher leurs efforts, d'autant que le retour, que nous espérons un jour, des réfugiés et des déplacés chez eux nécessitera également un accompagnement et une aide spécifiques pour la réinstallation après le choc du déplacement. Il faudra dans un premier temps leur offrir les mêmes services que ceux dont ils disposent dans les camps.

Le deuxième point a trait à notre préoccupation quant à la nouvelle dégradation de la situation au Darfour depuis le mois de septembre, en particulier dans le nord-ouest. La situation qui était déjà dramatique devient insoutenable pour plusieurs raisons : d'abord l'insécurité accrue, ensuite le maintien d'entraves à l'assistance, et enfin la persistance des restrictions administratives à l'action humanitaire – restrictions que Jan Egeland a rappelées tout à l'heure.

Dans ce contexte, ma délégation tient à saluer le travail des Nations Unies, et tout particulièrement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Darfour.

Troisièmement, ma délégation se félicite des progrès réalisés à la réunion d'Addis-Abeba, la

semaine dernière, et de la perspective d'un nouveau dialogue sur la question du Darfour. Cette réunion a permis de réaffirmer la communauté de vues entre l'Union africaine et l'ONU. Ces deux organisations sont prêtes à accroître considérablement leur effort en vue de ramener la paix dans la région et à adopter, pour cela, une démarche originale reposant sur l'engagement conjoint des deux organisations dans la durée.

Le Conseil de sécurité devra veiller à ce que la future présence de maintien de la paix, quelles que soient ses modalités précises, puisse contribuer de manière effective à la sécurisation des populations civiles. Ma délégation attend en particulier du Gouvernement soudanais qu'il traite avec diligence les questions qui résultent de la mise en œuvre des conclusions d'Addis-Abeba.

Je voudrais ajouter deux remarques qui nous semblent essentielles.

Tout d'abord, l'accroissement de la présence internationale de maintien de la paix ne sera pleinement efficace que si les parties mettent en place et appliquent un véritable cessez-le-feu et relancent le processus politique initié par l'Accord d'Abuja.

Deuxièmement, la crise du Darfour ne peut être résolue sans prendre en compte ses implications régionales au Tchad et en République centrafricaine. Nous comprenons que cette dimension régionale a été au cœur des discussions entre les chefs d'État de la région qui ont eu lieu hier à Tripoli. Nous attendons également avec intérêt les recommandations que le Secrétaire général présentera au Conseil prochainement, s'agissant d'une présence des Nations Unies dans les zones du Tchad et de la République centrafricaine frontalières du Soudan.

Je souhaiterais, concernant le Darfour, poser un ensemble de questions liées à la même problématique à Jan Egeland, en ce qui concerne ce qu'il a dit sur la destruction des structures traditionnelles. À quel point, à son avis, ce phénomène est-il général et avancé? Comment la communauté internationale peut-elle répondre à ce phénomène de destruction des communautés et du tissu économique qui résulte du conflit? Les structures traditionnelles, du moins ce qu'il en reste, peuvent-elles encore constituer un canal efficace de distribution de l'aide, ou devons-nous, au contraire, nous appuyer exclusivement et directement sur les organisations non gouvernementales et les organisations locales?

Je voudrais, enfin, faire quelques rapides commentaires sur la situation en Ouganda et la Lord's Resistance Army (LRA).

Tout d'abord, la France salue l'accord de cessez-le-feu renouvelé le 1<sup>er</sup> novembre entre le Gouvernement ougandais et la LRA. Nous saluons également la médiation du Sud-Soudan et les efforts menés par M. Egeland à l'appui de cette médiation. La communauté internationale a maintenant les yeux rivés sur les deux parties à qui il revient de matérialiser l'espoir né des discussions de Juba.

La France se félicite d'ores et déjà de l'amélioration de la situation humanitaire sur le terrain, du retour de certains déplacés chez eux, et de la création d'un comité mixte de suivi du plan d'urgence.

Le deuxième point s'agissant de l'Ouganda porte sur les non-combattants détenus par la LRA et spécifiquement sur la situation des enfants acholis et soudanais qui n'ont toujours pas été rendus à leur famille et dont la libération rapide est impérative. Nous demandons instamment au Gouvernement ougandais et aux membres de la LRA de coopérer pleinement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme qui mettent en œuvre, sur le terrain, la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité relative aux enfants dans les conflits armés. Nous leur demandons, en particulier, de développer avec l'UNICEF et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des plans d'action en vue de la démobilisation de tous les enfants. Les enfants doivent être une priorité pour les deux parties, comme pour notre Conseil, qui devra rester attentif à leur situation à travers le Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés.

J'ajouterai un dernier point pour souligner, comme l'ont fait plusieurs délégations avant la mienne, la nécessité que les crimes les plus graves ne restent pas impunis. Comme l'a indiqué Jan Egeland, il n'y aura pas de paix sans que justice soit faite.

**M<sup>me</sup> Papadopoulou** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Egeland de son exposé sur la situation humanitaire au Darfour et dans le nord de l'Ouganda, ainsi que de ses efforts vigoureux, de son rôle de plaidoyer et de son important travail dans le domaine humanitaire.

Le simple fait que M. Egeland, le plus haut responsable des Nations Unies dans le domaine humanitaire, ait dû écourter sa visite, après que l'accès

au djebel Marra, à Tawilla et à d'autres zones lui a été refusé, montre bien les difficultés rencontrées en matière d'accès de l'aide humanitaire. Quatre millions de personnes ont besoin d'aide, et cette aide doit leur être accordée. Je suis d'accord avec M. Egeland pour dire que c'est maintenant qu'il faut agir.

À cet égard, il est vital que le moratoire sur les restrictions imposées aux travailleurs humanitaires au Soudan soit prorogé et respecté jusqu'en 2007. Il est en fait très préoccupant que certaines organisations humanitaires, tel le Conseil norvégien pour les réfugiés, aient été obligées de suspendre leurs activités. En revanche, nous nous félicitons que le Ministre des affaires humanitaires du Soudan ait accepté de travailler avec l'ONU en vue de lever ces restrictions.

L'accord intervenu jeudi à Addis-Abeba doit servir à faire des progrès dans le domaine humanitaire. Les interprétations ou les interprétations tendancieuses de ce qui a été convenu doivent cesser, et l'accord définitif doit être confirmé par la prochaine réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

La force africaine renforcée doit protéger les civils et garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et autres. À cet égard, je pense que la recommandation faite aujourd'hui par M. Egeland est particulièrement pertinente.

Nous appuyons le processus de paix de Juba, et nous pensons qu'il représente une grande avancée qui pourrait mettre fin à un conflit long et particulièrement violent.

Nous estimons également que la réunion que M. Egeland a tenue avec M. Kony est une percée. C'est la première fois que la communauté internationale a l'occasion de faire comprendre au chef de la Lord's Resistance Army (LRA) l'importance des questions humanitaires. Nous espérons que des progrès seront réalisés au cours de la réunion d'information de suivi prévue aujourd'hui afin de faire face aux graves problèmes liés aux actions de la LRA dans la région.

Selon nous, la question la plus importante pour le nord de l'Ouganda dans les mois à venir est de trouver une manière de concilier la nécessité d'instaurer la paix avec la lutte contre l'impunité et le respect du processus de la Cour pénale internationale. À court terme, les acteurs régionaux et la communauté internationale devront tout mettre en œuvre pour veiller à ce que des ressources soient allouées au nord de l'Ouganda, y compris dans le cadre des efforts

humanitaires et de la réinsertion durable de la population touchée par le conflit. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement ougandais pour son plan de redressement et de développement dans cette zone.

**M. Burian** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Nous aussi souhaitons remercier le Secrétaire général adjoint Egeland pour son exposé important.

Nous sommes vivement préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire au Darfour et par le nombre croissant de personnes déplacées et de réfugiés ne disposant d'aucun accès humanitaire du fait des nouvelles attaques et des activités criminelles des milices armées dans la région, y compris autour et à l'intérieur des camps de réfugiés au Darfour et dans l'est du Tchad. Nous sommes horrifiés par les nouvelles qui nous parviennent du Darfour sur la recrudescence des actes de violence contre les civils.

À cet égard, nous déplorons le fait que le Gouvernement soudanais ne protège pas ses citoyens et ne mette pas fin à l'impunité des coupables. Nous convenons avec M. Egeland qu'il convient d'adopter toutes les mesures nécessaires pour faire cesser toutes les attaques et rétablir le cessez-le-feu et la cessation des hostilités avant que toute une génération de jeunes gens ne soit enrôlée dans les combats, ce qui exacerberait les souffrances humaines et transformerait le conflit en une catastrophe et un affrontement régionaux de grande ampleur.

Nous demandons aussi au Gouvernement soudanais de lever tous les obstacles bureaucratiques empêchant la poursuite de l'action des travailleurs et agences humanitaires qui contribuent à alléger les souffrances de 4 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire. Nous espérons que le Gouvernement soudanais comprendra que la coopération et l'engagement actif de la communauté internationale face à la crise au Darfour sont dans l'intérêt de tous les Soudanais et de tous les ressortissants soudanais.

Dans ce contexte, nous restons convaincus qu'une action rapide et vigoureuse de la communauté internationale est nécessaire pour aider les autorités et le peuple soudanais à faire face à la détérioration de la situation sur le terrain et à remettre sur les rails le processus de paix fondé sur la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour.

À cet égard, nous nous félicitons de l'accord qui a été conclu la semaine dernière à Addis-Abeba au

sujet d'une opération hybride Union africaine/ONU. Dans le même temps, nous appelons toutes les parties prenantes à continuer de coopérer dans un esprit sain et constructif afin de régler toutes les questions en suspens en vue du déploiement d'une force de maintien de la paix crédible qui soit capable de protéger les civils et de créer dès que possible les conditions propices à la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour.

S'agissant maintenant de la situation dans le nord de l'Ouganda et de la Lord's Resistance Army (LRA), nous sommes encouragés par les progrès réalisés dans les pourparlers de paix entre le Gouvernement ougandais et la LRA, et s'agissant de faire face à la situation sur le terrain, y compris l'amélioration de l'accès humanitaire des personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda. Dans le même temps, nous souscrivons à l'opinion de M. Egeland selon laquelle l'engagement actif de la communauté internationale est crucial et qu'elle doit continuer de veiller à ce que le processus de paix de Juba donne des résultats concrets afin de mettre fin à ce conflit cruel et de permettre à près de 2 millions de personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda de regagner leur foyer.

Pour terminer, je voudrais souligner que nous serions heureux de tenir avec le Secrétariat des séances d'informations régulières sur l'évolution de la situation dans le nord de l'Ouganda. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit poursuivre son rôle actif à l'appui du processus de paix entamé à Juba.

**M. Liu Zhenmin** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Egeland de son exposé. Nous pensons que sa visite dans le nord de l'Ouganda et au Darfour a, une fois de plus, appelé l'attention de la communauté internationale sur la situation dans cette région. Son exposé a indiqué que la situation humanitaire au Darfour et dans le nord de l'Ouganda demeure grave. Le Conseil de sécurité doit continuer de prêter attention à la situation humanitaire dans ces deux régions. En outre, nous devons intensifier nos efforts pour résoudre les problèmes dans ces deux régions. Les questions humanitaires, politiques et sécuritaires sont interdépendantes et ont des conséquences les unes sur les autres. L'absence de la stabilité nécessaire fait qu'il est difficile d'atténuer fondamentalement la crise humanitaire.

Pour ce qui est de la situation dans le nord de l'Ouganda, le règlement approprié de la question de la

Lord's Resistance Army (LRA) aura des répercussions importantes sur la situation dans le nord de l'Ouganda ainsi que sur la stabilité dans tout le pays. La Chine se félicite de la signature en août dernier de l'Accord sur la cessation des hostilités entre le Gouvernement ougandais et la LRA. Nous nous attendons à ce que les dispositions pertinentes de l'Accord soient mises en œuvre.

Nous sommes sensibles aux efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de recueillir des fonds pour les pourparlers de paix et de fournir une assistance et un appui au Secrétariat et à l'équipe chargée de surveiller la cessation des hostilités. Nous espérons que le Gouvernement ougandais et les représentants de la LRA parviendront à un accord rapide sur les questions politiques pertinentes, réaliseront des progrès dans les pourparlers de paix et obtiendront des résultats positifs.

La Chine est préoccupée par la situation humanitaire au Darfour (Soudan) et le long de la frontière entre le Soudan et le Tchad. L'amélioration fondamentale de la situation humanitaire dépend du rétablissement de la sécurité et des percées réalisées par le processus de paix. Nous appelons le Gouvernement soudanais et les parties concernées à fournir assistance et accès aux travailleurs humanitaires. Un consensus important s'est récemment dégagé lors des pourparlers de haut niveau tenus à Addis-Abeba.

Nous sommes conscients du fait que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a également pris des décisions importantes concernant le règlement de la question du Darfour. Nous espérons que toutes les parties saisiront cette occasion rare et historique d'intensifier les consultations pour avancer dans la recherche d'un règlement approprié et global de la question du Darfour. Nous espérons aussi que la situation humanitaire s'améliorera à mesure que s'accéléra le processus visant à parvenir à un règlement politique au Darfour.

**M. Mahiga** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*): À mon tour, je remercie M. Egeland de son tout dernier compte rendu sur la situation humanitaire en Afrique et, particulièrement au Darfour, ainsi que sur l'état d'avancement des pourparlers de paix de Juba. Nous sommes touchés par le dévouement et la passion avec lesquels il s'acquitte de sa mission de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires. Il a incité un grand nombre à agir, mais

comme il l'a montré, des difficultés de taille restent à surmonter et, dans certains cas, la situation s'est détériorée.

La situation qui prévaut actuellement au Darfour rappelle en pire celle de 2004 et 2005. Le Gouvernement poursuit sans relâche ses opérations militaires, de même que les milices leurs activités, et ce parfois dans l'impunité. Il convient de rappeler que le Secrétaire général a adopté durant l'année 2005 deux importantes résolutions afin de faire avancer le processus de paix d'Abuja et l'action humanitaire au Darfour. Le Conseil a le devoir de revoir ces résolutions et d'essayer de dégager un nouveau consensus pour faire avancer le processus de paix, protéger les civils et défendre l'action humanitaire au Darfour.

Le processus de paix engagé au Darfour est loin d'être parfait et l'accord conclu n'est certainement pas le meilleur qui puisse être. Ses chances d'être appliqué diminuent. Il est pourtant le seul cadre existant pour trouver une solution multilatérale et multipartite. Il faut que le Conseil de sécurité essaie de sauver cet accord, conjointement avec les autres parties prenantes, au premier rang desquelles figure l'Union africaine, faute de quoi le Gouvernement soudanais aura une excuse pour engager une opération militaire unilatérale au lieu de chercher un règlement politique. Le Conseil ne doit pas oublier qu'il lui faut travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine pour trouver un moyen de sauver l'Accord de paix.

La mission de paix engagée par l'Union africaine au Darfour repose toujours sur les principes de l'accord de cessation des hostilités de N'djamena et n'a pas encore été en mesure d'entreprendre la mise en œuvre du processus de paix d'Abuja. Bien que le mandat de la Mission de l'Union africaine au Darfour ait été prorogé à plusieurs reprises, aucune modification ou amélioration substantielle n'a été apportée au contenu de sa mission. La reprise des discussions à Addis-Abeba entre l'Union africaine, l'ONU, le Soudan et les autres parties prenantes devrait être l'occasion d'instaurer la confiance qui est si nécessaire pour sortir de l'impasse où l'on se trouve à propos de l'application du processus de paix d'Abuja et du processus de paix au Darfour.

Une attention particulière doit être accordée à la sécurité des camps de personnes déplacées au Darfour et des camps de réfugiés situés au Tchad. La fragmentation accrue des parties belligérantes risque

beaucoup d'inciter celles-ci à s'implanter dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées. Cela risquerait d'exacerber les tensions entre le Soudan et le Tchad, ainsi qu'entre le Soudan et la République centrafricaine. Il est donc important d'en tenir compte dans l'examen général de la sécurité des camps.

Sous la houlette de M. Egeland, l'opinion mondiale a été sensibilisée à la situation au Darfour, comme nous le montrent les encarts publiés dans la presse internationale et les manifestations de soutien aux habitants du Darfour organisées partout dans le monde. Il a réussi à mobiliser les ressources nécessaires pour lancer la plus vaste opération humanitaire actuellement en cours dans le monde. Il a poussé les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à coordonner leurs efforts dans le cadre du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Le rapport sur la cohésion à l'échelle du système dans le domaine de l'action humanitaire devrait renforcer davantage la coordination au sein de la communauté humanitaire des Nations Unies. Il est primordial que le Conseil de sécurité fournisse aux initiatives mises en route par M. Egeland tout l'appui politique requis.

Concernant les pourparlers de paix de Juba, nous félicitons M. Egeland d'avoir réussi à s'entretenir avec Joseph Kony et Vincent Otti. Il n'est généralement pas facile de rencontrer ce genre de personnes. Cela demande beaucoup de temps et de courage. Nous espérons que M. Egeland continuera à dialoguer avec eux, surtout à propos des questions humanitaires, en particulier celles qui concernent les enlèvements de femmes et d'enfants.

Nous avons fait bien du chemin. Nous ne devons pas laisser pareille occasion nous échapper de nouveau. Ces pourparlers diffèrent des précédents sur le plan qualitatif car le rôle de facilitateur joué par les autorités du Sud-Soudan a un effet très important. Grâce à la participation de l'ONU et de la communauté internationale, ces discussions reçoivent toute l'attention et tout l'appui voulus. Il faut que la paix et la justice règnent. Ces deux conditions ne doivent pas s'exclure mutuellement. Si l'impunité est inacceptable, il n'en faut pas moins aborder les problèmes avec tact, sans compromettre les objectifs stratégiques de paix et de justice.

La communauté internationale doit œuvrer en coopération étroite avec le Gouvernement ougandais et toutes les autres parties prenantes au redressement de

la situation humanitaire dans le nord de l'Ouganda et empêcher la situation de retrouver sa dimension première de problème régional.

**M. Al-Bader** (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, de son exposé sur l'évolution de la situation humanitaire au Darfour et dans le nord de l'Ouganda. Nous le remercions également de tout ce qu'il fait pour y remédier. La détérioration de la situation dans ces deux régions, telle que dépeinte par M. Egeland, est regrettable, en particulier de par ses effets sur les femmes et les enfants, qui sont les deux groupes les plus vulnérables et les plus touchés par l'insécurité et l'instabilité.

Dans sa déclaration, M. Egeland a parlé de l'accord d'Addis-Abeba, conclu entre l'Union africaine et le Gouvernement soudanais ainsi que des effets positifs de cet accord. Nous espérons qu'il durera et permettra de rétablir la paix et la stabilité au Darfour et de résoudre la situation des réfugiés et des personnes déplacées. Ma délégation attend avec intérêt de prendre connaissance du rapport du Secrétaire général sur cet accord, qui sera présenté cet après-midi dans le cadre de consultations.

S'agissant du processus de paix pour le nord de l'Ouganda, nous souscrivons aux recommandations de M. Egeland, surtout en ce qui concerne la nécessité d'encourager et d'appuyer les négociations en cours entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en vue d'installer une paix permanente dans le nord de l'Ouganda. Nous saluons également le processus de paix de Juba, que nous considérons comme essentiel pour maintenir le cessez-le-feu entre le Gouvernement ougandais et la LRA. Nous ne pouvons manquer de remercier le Gouvernement du Sud-Soudan d'avoir servi de médiateur et facilité les rencontres entre les parties.

**M. Yankey** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, de son exposé sur l'évolution de la situation. Je le félicite des efforts inlassables qu'il déploie pour que le sort des millions de personnes déplacées au Darfour continue de retenir l'attention qu'il mérite. Nous saluons également son analyse positive des négociations en cours entre l'Armée de résistance du Seigneur et le Gouvernement ougandais ainsi que les recommandations qu'il a faites à ce sujet. Nous convenons qu'il ne peut y avoir de paix durable sans

justice et qu'il importe de préserver l'indépendance de la Cour pénale internationale.

Le Coordonnateur des secours d'urgence a été très clair quant à l'urgence de remédier aux entraves mises à la fourniture d'aide humanitaire, alors même que les consultations se poursuivent sur la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour et sur le déploiement correspondant d'une mission de maintien de la paix au Darfour. La tragique ironie de la situation au Darfour est que les flux d'armes et les agissements des individus commettant des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité bénéficient d'une liberté bien plus grande que celle dont disposent les personnes qui s'emploient à sauver des vies. Il appartient au Conseil de tirer ses propres conclusions au sujet des motivations et intentions qui sous-tendent l'imposition délibérée de restrictions aux secours humanitaires.

M. Egeland, qui connaît très bien la réalité quotidienne dans les camps de personnes déplacées, a fortement souligné que le temps disponible pour éviter une catastrophe imminente au Darfour est très limité. Nous devons décider de la réponse adéquate. J'ai une précision sur les chiffres à demander à M. Egeland. Nous souhaiterions que le Coordonnateur des secours d'urgence nous dise s'il y a des chiffres récents sur le nombre de décès survenus dans les camps de déplacés. La plupart des rapports font encore état de 200 000 personnes, parfois de 300 000. Dispose-t-on de chiffres mis à jour concernant le nombre de morts?

**M. Dolgov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions à notre tour M. Egeland de son exposé, qui comme toujours était très riche en informations, sur les résultats de son dernier voyage au Soudan et dans le nord de l'Ouganda, ainsi que de l'action qu'il ne cesse de mener, avec ses collaborateurs pour assurer la coopération humanitaire et promouvoir une normalisation de la situation humanitaire dans ces régions où la situation est très complexe. Bien sûr, nous nous attendons à ce que les activités humanitaires de l'ONU se poursuivent, aussi bien dans ces régions que dans l'ensemble du continent africain. Nous les appuyons, sachant qu'elles constituent un élément très important pour la normalisation de la situation et l'obtention d'un règlement politique.

Il ne fait aucun doute que la principale raison de la situation humanitaire regrettable qui prévaut est le fait que les conflits ne sont toujours pas réglés. Mais le lien, et l'influence, sont mutuels, car il est certain que

les progrès vers un règlement politique auront une incidence positive sur le relèvement de la situation humanitaire, qu'il s'agisse du Soudan, du nord de l'Ouganda ou d'autres zones de crise.

En ce qui concerne le Soudan, je ne veux pas empiéter sur les débats que le Conseil tiendra plus tard dans la journée. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt l'exposé du Secrétaire général sur les résultats de la réunion très importante sur le Darfour qui a eu lieu à Addis-Abeba. Je voudrais dire simplement que les accords qui y ont été conclus devront être renforcés et mis en œuvre de façon adéquate, avec un rôle très actif de l'ONU, en collaboration avec l'Union africaine.

Je ne vais pas répéter ce qui a été dit à propos des caractéristiques de la situation humanitaire au Darfour; elle demeure sans aucun doute très complexe. Le Gouvernement soudanais et toutes les autres parties doivent assurément honorer pleinement leurs obligations en assurant aux organisations humanitaires les facilités d'accès dont elles ont besoin et en garantissant la sécurité de leur personnel, ainsi qu'en coopérant avec le personnel humanitaire. Il n'y a aucun doute sur ce point.

Il est aussi très important d'assurer le strict respect par toutes les parties de l'accord de cessez-le-feu. Malheureusement, nous constatons que les actions militaires se poursuivent, et bien sûr cette situation ne permet pas de progrès sur le plan politique. Nous espérons que l'élan donné par l'accord de principe conclu à Addis-Abeba sera encore renforcé et qu'il aura un effet positif sur l'activité des organisations humanitaires internationales au Darfour et sur la situation humanitaire de façon générale.

En ce qui concerne le nord de l'Ouganda, je m'associerai à mes collègues en soulignant qu'il faut poursuivre le processus de paix dans le cadre de la médiation efficace du Gouvernement du Sud-Soudan. Bien sûr, il faut poursuivre les efforts pour régler tous les problèmes humanitaires qui subsistent dans ce contexte, à la solution desquels l'ONU contribue utilement.

Nous avons été heureux d'entendre que M. Kony a confirmé les assurances qu'il avait données quant au fait que les questions humanitaires recevront l'attention requise, en premier lieu en ce qui concerne la remise à l'ONU de tous les non-combattants détenus par l'Armée de résistance du Seigneur. C'est là une tâche

très importante et nous espérons qu'elle sera menée à bien.

Pour terminer, je voudrais saluer une fois encore le travail accompli par le personnel humanitaire de l'ONU et par M. Egeland personnellement. Nous espérons voir de nouveaux progrès dans tous les domaines qu'il a évoqués. Le Conseil continuera d'accorder toute l'attention requise à l'ensemble de ces questions.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant prendre la parole en ma qualité de représentant du Pérou.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Jan Egeland, de l'exposé très franc qu'il nous a fait, décrivant la tragédie, l'angoisse et l'insécurité dont souffrent, de différentes manières, des millions d'êtres humains victimes de la crise au Soudan. Je voudrais exprimer l'appui sans réserves du Pérou à M. Egeland et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires qu'il dirige, dans leur action en réponse à différentes crises de ce type dans le monde.

Je voudrais commencer par la situation au Soudan et plus spécifiquement au Darfour. Nous partageons les préoccupations de M. Egeland, dans la mesure où la situation en matière de sécurité dans cette zone s'est aggravée et où l'accès à l'aide humanitaire se fait constamment plus difficile et dangereux. Dans ce contexte, il est urgent que la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, prenne une décision déterminante en vue de protéger les civils tandis que s'intensifie le dialogue, avec pour objectif urgent de rechercher la cessation des hostilités et le règlement tant attendu de la crise humanitaire au Darfour.

Nous pensons que pour infléchir de manière décisive le cours des événements le Gouvernement soudanais d'unité nationale doit accepter les initiatives qui font actuellement l'objet de consultations, afin d'instaurer un processus politique viable fondé sur l'inclusion et le dialogue.

Le Gouvernement doit également donner son accord au déploiement d'une force de maintien de la paix crédible et suffisante, qui soit investie d'un mandat large et robuste, afin de consolider les accords conclus au plan politique et de protéger ainsi la population civile, qui est victime des rebelles, des Janjaouid et des forces de sécurité.

En ce qui concerne le processus de paix de Juba, il convient de mettre en avant les résultats obtenus, notamment l'accord de cessez-le-feu et son protocole, dans l'espoir que les parties honoreront leurs engagements et que le calme revenu dans le nord de l'Ouganda après 20 années sera préservé. Nous nous associons aux autres membres pour remercier le Gouvernement du Sud-Soudan d'avoir fait office de médiateur dans les pourparlers de paix. Nous pensons que ce processus doit contribuer à mettre fin à l'impunité relative aux crimes graves qui ont été commis. Ce processus doit également amener le Gouvernement ougandais à engager, avec l'aide de la communauté internationale, un processus ouvert qui s'attaquera aux causes de ce conflit, notamment l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale des communautés du nord de l'Ouganda.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à M. Jan Egeland, qui souhaite formuler quelques observations finales.

**M. Egeland** (*parle en espagnol*) : Je souhaiterais répondre rapidement aux observations des membres du Conseil.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Tout d'abord, en ce qui concerne le nord de l'Ouganda, nul ne s'attendait, en effet, à ce que les pourparlers améliorent de la sorte la sécurité lorsqu'ils ont débuté à l'initiative de Riek Machar et du Gouvernement du Sud-Soudan. Toutefois, le fait est que la situation en matière de sécurité n'a jamais été aussi bonne dans le nord de l'Ouganda en une demi-génération, et que l'on peut mettre fin à l'une des trois ou quatre crises humanitaires les plus graves de cette décennie. Des centaines de milliers de personnes s'appêtent à retourner dans leurs foyers au cours des prochains mois, pour autant que la cessation des hostilités persiste et que nous réalisons de nouveaux progrès dans le processus de paix.

C'est pourquoi il est important que les membres du Conseil maintiennent la pression et continuent de s'investir, directement et par l'entremise de l'ONU, dans ce processus; cela doit devenir une priorité pour eux. Il faut rendre l'idée de la capitulation, de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration aussi séduisante que possible pour la Lord's Resistance Army (LRA), et l'idée de rompre le cessez-le-feu et de rouvrir les hostilités aussi peu attrayante que possible

pour la LRA et les forces gouvernementales. Je pense que le conflit peut encore empirer. Nous ne devons pas nous bercer d'illusions : la LRA peut encore semer la terreur sur une grande échelle.

S'agissant du Darfour, le représentant du Ghana a demandé des chiffres sur la crise humanitaire qui sévit sur le terrain. Le chiffre le plus difficile à communiquer est celui qui nous est le plus souvent demandé, à savoir le nombre de morts. Les estimations varient fortement. D'après l'étude de grande ampleur que nous avons réalisée mi-2004, sur 1 million de personnes touchées à l'époque, 10 000 mouraient chaque mois. Depuis, le nombre des personnes touchées est passé de 1 million à 4 millions. Deux millions sont des personnes déplacées, tandis que les deux autres millions sont des personnes durement touchées par les combats. Il nous est impossible d'évaluer le nombre de victimes; nous savons seulement que l'effort humanitaire déployé dans les camps a porté ses fruits et que le taux de mortalité actuel est bien inférieur à celui de 2004. Le taux de mortalité avoisine actuellement – ou avoisinait en août – 0,4 mort pour 10 000 par jour. Le seuil d'urgence est fixé à un pour 10 000 – le taux de mortalité était supérieur à deux pour 10 000 en 2004, soit le double du seuil d'urgence.

Toutefois, depuis août, la mortalité, la malnutrition et la crise se sont aggravées. Les déplacements, le nombre d'attaques et le nombre de morts ont également augmenté. En outre, chacune de ces attaques – comme je l'ai dit à plusieurs reprises – a fait une dizaine, voire plusieurs dizaines, de victimes parmi les civils innocents.

Le nombre de réfugiés au Tchad avoisine actuellement les 230 000, mais le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Tchad a augmenté dernièrement de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Il a progressé encore plus que le nombre de réfugiés. La situation est maintenant si catastrophique dans des régions de l'est du Tchad que la population fuit vers le Darfour. La situation doit être réellement catastrophique dans l'est du Tchad pour que les populations fuient vers le Darfour, compte tenu de la situation actuelle de cette région.

La Chine a fait observer, à juste titre, que la situation humanitaire dépend des progrès en matière de sécurité et de paix, progrès que le Conseil examinera cet après-midi. En effet, si la situation en matière de sécurité continue de se détériorer, et si nous ne faisons

pas avancer les pourparlers de paix, toute l'opération humanitaire risque d'échouer. C'est le message principal que je tiens à faire passer aujourd'hui. L'enjeu est énorme. La vie de 3 ou 4 millions de personnes est véritablement en danger pour toutes les raisons que j'ai citées.

Nous craignons maintenant que beaucoup de temps ne soit perdu avant que des accords de paix sérieux ne soient conclus et que la force de sécurité ne soit envoyée sur le terrain pour protéger la population civile.

Aujourd'hui, la réalité est que les femmes viennent me dire : « Nous vous remercions pour les couvertures, pour les bandes adhésives, pour les vivres. Mais ce dont nous avons réellement besoin maintenant, c'est la sécurité. À la nuit tombée, il n'y a plus personne ici. Les travailleurs humanitaires ne sont plus là. Les soldats de l'Union africaine non plus. Le Gouvernement n'assure plus notre protection. Il n'y a personne lorsque des hommes armés s'introduisent dans nos camps ou attaquent nos communautés, comme c'est de plus en plus souvent le cas. »

J'ai parfois pensé que les pourparlers où sont prises les décisions relatives à la paix et à la sécurité ne devraient peut-être pas avoir lieu dans les hôtels des grandes villes, mais dans les camps. Le camp de Dorti, que tout le monde a fui en raison de ses conditions catastrophiques, constituerait un bon exemple. Les négociateurs – c'est-à-dire ceux qui décident de toutes ces questions – devraient y amener leurs familles, leurs enfants et leurs femmes. Je pense alors que nous aurions avancé davantage et beaucoup plus vite sur toutes ces questions.

J'exhorte ceux qui le peuvent, les pays asiatiques, les pays arabes, les pays islamiques et les pays africains, ainsi que les pays donateurs, à influencer le Gouvernement à tous les niveaux, les rebelles, toutes les parties, pour qu'ils fassent des concessions. Il convient désormais d'exercer une pression internationale forte sur toutes les parties, car – comme l'ont souligné certains intervenants, notamment le représentant du Royaume-Uni et d'autres encore, il existe un véritable décalage entre ce que j'ai constaté sur le terrain et ce qui ressort des nombreuses réunions, notamment la réunion d'Addis-Abeba, qui a été couronnée de succès et a donné lieu à une déclaration d'engagement. Le fait est que la situation s'est détériorée ces derniers jours. Tel était le cas après l'Accord d'Abuja et les pourparlers d'Abuja. Cela ne

doit pas se reproduire cette fois-ci : nous devons constater un véritable changement sur le terrain, et les gens doivent répondre de leur action ou de leur inaction, quel que soit le camp auquel ils appartiennent.

Mais je suis bien d'accord avec la Russie et d'autres pour dire que bien entendu le Gouvernement a maintenant une responsabilité particulière de protéger la population civile, et que le Gouvernement, vu ses

actions actuelles, ne fait pas ce qu'il pourrait faire pour protéger les civils de son propre pays, le Soudan.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Egeland de son exposé et de ses réponses et précisions.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 40.*